Gazette de Baton Rouge.

PUBLIEE LE SAMEDI MATIN PAR J. HUESTON.

Vol. XXIV. BATON ROUGE, LOUISIANE, 14 JANVIER, 1843. No. 49

BATON ROUGE.

SAMEDI, 14 JANVIER 1843.

FOIRE D'AGRICULTURE.—Il nous est impossible de donner aujourd'hui le programme des objets exposés à cette foire, ainsi que celui des prix qui ont été décernés.

Le corps de M. Ogden, dont la disparution avait donné lieu à divers bruits sur son compte, a été trouvé ce matin dans la cyprière près de l'endroit où le nouveau Canal coupe le chemin de la Métairie. Il a été assassiné, à ce qu'on suppose, par quelque bûcheron, car en a trouvé le corps percé par une balle, et la tête et la poitrine mutilées de la manière la plus horrible.

Courrier du 12.

L'ECONOMISTE. — Nous publions avec plaisir le prospectus de ce nouveau journal périodique dont la rédaction est confiée au Dr. G. Souterre, et nous engageons beaucoup nos lecteurs à encourager cette nouvelle entreprise littéraire qui est peut-être destinée à exercer une grande influence sur la prospérité du pays.

Une édition anglaise sera prochainement annoncée.

FIN DU SCHISME.

Assemblée des Catholiques de la Nouvelle Orléans.

Répondant à l'appel qui leur avait été fait par un grand nombre de leurs co-religionaires, les Catholiques de cette ville se sont réunis samedi soir, 7 courant, à la salle de bal de la rue St.-Louis, à l'effet d'obtenir par des moyens de conciliation et de concessions mutuelles un rapprochement entre le Clergé et les Marguilliers de l'église St.-Louis.

A sept heures précises l'Assemblée est appelées à l'ordre par M. Théard Jr. et le bureau se forme comme suit :

Président de l'Assemblée: M. Bernard Marigny;

Vice-Présidents: MM. H. D. Peire, Ch. Génois, Justin Darel, Manuel Fleytas, Isidore Labatut, Philippe Avegno, J. Soniat Dufossat, M. J. Cucullu, P. Allard, J. C. de St-Romes, Albert Hoa, T. W. Collins, et Joseph Pilié;

Secrétaires: MM. A. J. Guirot et Th. Livaudais.

L'ordre le plus parfait règne dans cette Assemblée, la plus nombreuse peut-être qui jamais ait eu lieu en cette ville; le recueillement et la dignité de ceux qui la composent dit assez qu'elle ne va pas s'occuper de choses purement humaines, mais de l'intérêt bien compris de la religion.

M. Bernard Marigny résume dans une heureuse improvisation le but de la convocation de l'Assemblée; il fait en peu de mots l'historique des difficultés qui, antérieurement au schisme actuel, ont divisé le Peuples et le Clergé de la Louisiane. Il conclut enfin en proposant qu'un Comité de citoyens respectables soit choisi à l'effet d'agir comme médiateur entre Monseigneur l'Evêque de la Nouvelle-Orléans et Messieurs les Marguilliers de l'église St.-Louis.

M. P. Soulé monte à la tribune, fait un appel à la raison et au patriotisme de la jeunesse louisianaise; conseille ayant tout le calme et la modération; traite des droits du Clergé et de ceux des représentans immédiats de la Congrégation Catholique; s'abstient surtout de prononcer sur les questions qui les divise; appuie enfin la proposition faite par *M.* Marigny de nommer un Comité conciliateur.

Sur motion, le Président nomme les personnes suivantes, membres d'un Comité chargé de préparer des résolutions exprimant le vœu de l'Assemblée :

Messieurs J. Théard jr. rapporteur, C. Morel, J. Cuvillier, G. Bruslé, P. A. Charbonnet, Eugène Lasère, T. Montreuil, C. *L.* Durocher, C. A. Morin, P. Dorfeuille, T. *E.* Cazenave, Ele. Périlliat, Wm. Tolédano, Alph. Morel, S. A. Fontenet, C. Ramos, H. Ruffier, A. Liautaud, A. Rieffel, B. Turpin, *L.* Muh, J. Defebvre, A. M. Dupéru, J. A. Durel, L. Dubuc, A. Déjan, V. Labatut, A. Bruslé, J. Sorapuru, L. Arévost, J. R. Tolèdano, J. P. Roux, F. Prévost, F. Calogne et H. Ducatol.

Après un recès de quelques minutes, M. Théard jr., au nom du Comité dont il est le rapporteur, soumet les considérants et les résolutions suivan'es que le Président met aux voix et que l'Assemblée adopte à l'unanimité.

Attendu que les Catholiques de cette cité de la Nlle Orléans déplorent profondément les mésintel'igences qui se sont elevées entre le Clergé et les Marguilliers de l'Eglise St. Louis;

Attendu que le vœu le plus ardent de cette assemblée est qu'il soit immédiatement pourvu aux moyens les plus propres à rétablir l'harmonie entre ces deux corps, et à faire disparaitre jusqu'aux dernières traces des collisions qui les ont divisées;

Attendu que les Catholiques ici réunis considèrent l'état de schisme et de perturbation qui est né des différends survenus entre leurs pasteurs canoniques et les mandataires chargés d'administrer les intérêts de la Fabrique comme un scandale public, qui en se prolongeant davantage, pourrait mettre en péril un culte qu'ils aiment, qui fit l'orgueil, la joie et la consolation de leurs aieux;

Il est résolu, 1° Que douze pères de famille, pris dans la cité de la Nlle. Orléans, soient nommés à l'effet de mettre en œuvre tous les moyens en leur pouvoir afin d'effectuer un rapprochement entre les Marguilliers de l'Eglise St, Louis et Mgr. l'Evêque de la Nlle. Orléans.

2° Que les susdits pères de famille formeront un Comité qui se portera intermédiaire et pacificateur entre les parties, et tâchera d'obtenir une solution satisfaisante et durable des difficultés qui se sont elevées entr'elles.

3° Que MM. les Marguilliers et Mgr. l'Evêque seront instamment priés par leurs frères catholiques de se prêter à toute voie de conciliation qui pourrait leur être conseillée par ledit Comité; et de s'en remettre à sa sagesse, pour toutes les matières sur lesquelles il pourrait être appelé à décider, qui ne seraient pas incompatibles avec leurs droits et leurs obligations réciproques.

4° Que cette assemblée se tiendra satisfaite de toutes les mesures que ledit comité jugera convenable de prendre pour atteindre l'objet désiré.

Il est de plus résolu, Que les préambules et résolutions susdits devront être publiés en français et en anglais dans l'Abeille et le Courrier de la Louisiane, et qu'une réunion extraordinaire des Catholiques de cette ville sera convoquée afin de prendre connaissance du résultat obtenu par le Comité nommé à l'effet d'effectuer un rapprochement entre Mgr. l'Evêque de la Nouvelle Orléans et MM. les Marguilliers de l'Eglise St.-Louis."

Les personnes dont les noms suivent sont nommées à l'unanimité membres du dit Comité:

MM. Bernard Marigny, MM. Isidore Labatut, H D Peire, Commodore Rousseau Z Cavalier, Toussaint Mossy, J Durel, Alonzo Morphy, M J Cucullo, Charles Génois, Ml. Fleytas, Pre. Allard.

Sur motion du Président, Mr A J Guirot est nommé Secrétaire du Comité ci-dessus, et l'Assemblée est ajournée jusqu'à nouvel ordre.

A J GUIROT, } *Secrétaires.*
TH LIVAUDAIS. }

Messieurs les membres du comité nommé samedi, soir à l'Assemblée des Catholiques de cette ville, afin d'effectuer un rapprockement entre Monseigneur l'Evêque de la Nouvelle Orléans et Messieurs les Marguilliers de l'*E*glise St.-Louis, sont invité sà se réunir cet après midi à 5 heures, à la Bourse St.-Louis.

Par ordre du Président.

A. J. GUIROT, Secrétaire.

Nous sommes heureux d'annoncer que les démarches faites dans cette occasion solennelle ont eu tout le résultat qu'on devait en attendre. Les douze pères de famille formant le comité se sont rendus au conseil des Marguilliers. *M.* l'Evêque Blanc, au quel avait été adressée une invitation, assistait également à cette séance, accompagné de Mr. l'Evêque Portier, des concessions mutuelles ont été faites et des arrangements ont été pris à la satisfaction des parties. l'Eglise Cathédral de St. Louis devait être ouverte dans le coufant de la semaine dernière et le clergé devait y célébrer les services divins.

Nous avons appris que H. Clay avait autorisé le Dr. G. Souterre à inscrire son nom en tête des souscripteurs de l'*Economiste*; c'est de bonne augure, et tout porte à croire que ce nom célèbre] sera en nombreuse compagnie sur la liste de souscription.

L'honorable Alexandre Mouton, le Gouverneur élu, est arrivé hier dans notre ville, acompagné de sa famille; il a pris momentanémen] ses logemens à l'Hôtel St.-Louis.

Hier, Mr Peyton A. Southall, porteur de dépêches du gouvernement à notre ambassadeur du Mexique, est arrivé de Washington, et s'est embarqué, à bord du cutter Woodbury pour Vera Cruz.—Ses dépêches sont d'une haute importance à ce qu'on nous assure; mais c'est là toute ce qui a transpiré sur leur teneur.—*Courrier du* 9.

LE DERNIER DES MOHICANS.—*Le Courrier* de Norwich, dans le Connecticut, contenait dernièrement les lignes suivantes: "Mort à *M*ohegan, le 19 décembre, à l'âge de 89 ans, JOHN UNCAS, le dernier descendant mâle de la famille royale des Mohicans." A une époque où disparaissent rapidement les derniers restes des tribus guerrières qui habitaient les côtes de la baie du Massachusetts, lors du débarquement des Anglais, cette notice n'est pas sans intérêt. Les Mohicans d'ailleurs, grâce à Fenimore Cooper, jouissent d'une réputation qui a franchi l'Atlantique, et la mort de leur dernier prince est en quelque sorte un événement. Les Mohicans occupaient originairement les rives de la Tamise dans le Connecticut; la petite portion de territoire que possèdent les restes de cette vaillante tribu, est située à Montville, à égale distance de New London et de Norwich, sur une éminence d'où l'on aperçoit ces deux villes. Le nombre des Mohicans qui existent encore aujourd'hui ne dépasse pas cent individus.

Le fameux guerrier Uncas qui a jeté tant d'illustration sur la tribu des Mohicans, était originairement un Sachem fort puissant; il était Pequod de naissance, sujet et tributaire de Sassacus. Lors de la guerre des Anglais contre les Pequods, Uncas se prononça contre ce grand guerrier; mais il fût tenu en respect quelque tems, et ce ne fut qu'assez tard qu'il put se joindre aux Anglais. A la mort de Sassacus, Uncas devint le Sachem des débris de la nation des Pequods, comme il était déjà celui des Mohicans. En vertu de ce titre il réclama le territoire situé à l'Est du fleuve Connecticut, et fut depuis lors l'un des chefs Indiens les plus formidables de la partie méridionale de la Nouvelle Angleterre. Son autorité s'étendait jusque sur les tribus qui habitaient à l'Ouest du fleuve. A la tête d'environ cinq cents guerriers, il défit Miantunomah, chef des Narragansetts, tribu qui habitait à l'Est des *M*ohicans. Uncas fut un ami fidèle des colons anglais. D'après le docteur Dwight, il mourut à un âge assez avancé, laissant à ses fils son pouvoir et ses trésors. Onecho, son fils aîné, commandait un détachement de Mohicans, dans la guerre que les Anglais firent aux Narragansetts en 1676. Sa famille cependant ne tarda pas à décliner en même tems que la puissance de la tribu des Mohicans.

La célébration de l'anniversaire du 8 Janvierer 1815 a été peut-être plus brillante hier que de coutume, A la Légion, qui était assez nombreuse, s'était réuni un détachement des troupes régulières des Etats-Unis et le batalion Washington. Les autorités civiles et militaires ainsi que les deux corps de la Législature et un très grand nombre de citoyens ont assisté aux cerémonies religieuses, où l'évêque Blanc officiait en personne, accompagné de son clergé, de l'évêque de la Mobile et de celui de Natchez. Après deux oraisons religieuses prononcées l'une en français, par l'évêque Blanc, et l'autre en anglais, par l'évêque Chanche, un *Te Deum* en musique, de Mr Curto, a été chanté. et le clergé s'est retiré. En suite l'assemblée a entendu un discours approprié à la circonstance, qu'a prononcé Mr. Emile Hiriart, fils de l'honorable exsénateur de Baton Rouge, et ancien élève du *Collége Jefferson* où il a été gradué l'année dernière. Le début du jeune orateur décèle des qualités qui sont d'un heureux augure pour ses succès dans la carrière où il est entré d'un pas si ferme.—*Courrier du* 6.

LOI SUR LES FAILLITES.—Notre correspondant de Washington exprime l'espérance que la loi sur les faillités sera maintenue, moyennant quelques amendements.

[*Communiqué.*]

HENRY CLAY A BATON ROUGE—FOIRE D'AGRICULTURE—FOIRE DES DAMES.

Dimanche dernier un temps magnifique semblait nous présager un lendemain non moins beau et que devait encore embellir la présence de l'un des hommes les plus illustres des Etats Unis. Tout était préparé pour faire à Henry Clay une réception digne de lui. Malheureusement un changement subit dans l'atmosphère est venu détruire tous les préparatifs de fête que tous les partis avaient fait simultanément pour rendre hommage à l'homme de génie. Lundi matin à 11 heures, au moment où le *Luda* était en vue de Bâton Rouge, une pluie battante a commencé et a duré plusieurs heures, ce qui n'a pas empêché nos artilleurs de lui faire un salut bien sonore. *M.* Clay a été obligé de rester à bord. Toute la population présente à Baton Rouge était sur la levée et a tenu tête à l'orage. Chacun voulait presser la main de l'illustre sénateur du Kentucky. Son cœur a dû éprouver une grande joie, lorsqu'il a vu que le mauvais temps n'exerçait aucune influence sur cette multitude avide de le contempler; Aussi il a accueilli paternellement, c'est le mot, tous ceux qui lui ont été présentés, et le steamboat Luda lui a offert pendant plusieurs heures le véritable coup d'œil d'un triomphe. Chacun en le quittant ne cessait de répéter : quel l'homme affable, que de bonté respire sa physionomie: c'est vraiment un homme fait pour occuper la première place parmi tous les autres hommes éminents de notre belle république.

Lorsque le temps lui eut permis de débarquer, il est monté dans une voiture, accompagné de nombreux heuras, et s'est rendu à la demeure de Mr. J. Buhler qui lui a offert une hospitalité aussi franche que digne. La foire d'agriculture qui devait se tenir ce jour là fut remise au lendemain. H. Clay l'honora de sa présence et prouva à tous les assistans qu'il était agriculteur aussi distingué qu'orateur habile. On lui fit hommage d'une belle selle fabriquée par Mr. A. M. Reeder, et pour les frais de laquelle une souscription fut instantanémen ouverte et remplie par les personnes présentes. De là H. Clay se rendit à la foire des dames où il fut accueilli par la présidente, Madame P. Chopin, qui lui adressa un compliment. Nous regrettons de ne pouvoir le transmettre à nos lecteurs ainsi que la réponse de Mr. Clay. Mais la foule était tellement pressée qu'il nous a été impossible de nous approcher assez près pour entendre. Un fort joli porte montre lui a été offert au nom de toutes les dames de Bâton Rouge.

Le soir H. Clay a assisté au bal donné par les membres de la société d'agriculture, auxquels s'était joint un grand nombre de personnes étrangères à la société. Le bal a été très brillant, et H. Clay y a été, comme partout, reçu avec enthousiasme.

Le lendemain, mercredi, H. Clay paraissait très fatigué, ce qui ne l'a pas empêché de visiter de nouveau les deux foires. Le soir, vers sept heures, le steamboat *Luda* est arrivé du Bayou Sara et a reçu à son bord son hôte illustre pour le transporter à la Nouvelle Orléans. Malgré un froid très rigoureux, toute la population s'était transportée sur la levée, pour voir partir l'homme qui avait rempli de joie notre cite pendant trois jours. Une salve d'artillerie a salue son départ comme elle avait salué son arrivée.

Adieu H. Clay ! à Dieu ! vous avez répondu à nos vœux. Vous avez bien voulu venir visiter notre pauvre cité ; aussi nous n'oublierons pas l'engagement de reconnaissance que nous avons contracté envers vous, et nous saurons vous prouver, au jour du combat électoral, que nous avons su apprécier toutes les qualités du citoyen et de l'homme d'état. Dans deux ans, nous espérons entendre résonner, pour célébrer votre avénement au fauteuil présidentiel, ce même canon qui vous a salué deux fois.

ELECTION SENATORIALE.—Les deux Chambres de la *L*égislature se réunissent aujourd'hui pour élire un Sénateur au Congrès. Cette élection est une affaire d'assez haute importance pour que chaque membre ait soin de se trouver à son poste. Le résultat, nous avons toute raison de le croire, méritera l'approbation du peuple de l'Etat, qui a le droit de demander que le choix tombe sur un homme dont les principes soient d'accord avec ceux de la majorité de la Législature, chargée par lui d'envoyer à la Chambre haute du Congrès un vrai représentant de sa volonté. Nous croyons inutile de présenter une seule observation d'adresser un seul appel aux membres whigs. Ils savent fort bien que le résultat dépend en grande partie de leur sagesse et de leur bonne intelligence, et ils n'ont pas l'envie de donner par des divisions fatales aux intérêts de leurs constituants une cause de joie à leurs adversaires. Nous avons la confiance que les membres whigs porteront unanimement leurs voix sur le candidat de notre parti qui a le plus de chances de succès, sur celui qui entre dans la lice avec le plus grand nombre d'amis. Le résultat est sûr entre les mains de la majorité. Nous n'essaierons pas une exhortation que l'on pourrait prendre pour un doute sur la fidélité, le patriotisme, le désintéressement des membres whigs, ou sur leur dévouement aux principes en vertu desquels ils ont été élus par le peuple. Nous sommes certains que pas un d'eux ne trompera la confiance que l'on a mis en lui, que pas un d'eux ne voudrait, par suite du chagrin ou du désappointement qu'il pourrait éprouver si le choix ne se portait pas sur le candidat de sa préférence, oublier un instant son devoir. Ils n'oubliront pas que le peuple a les yeux sur eux; et qu'il compte sur leur fermeté, leur patriotisme et leur fidelité.—*l'Abeille.*

ETATS UNIS ET MAROC.—Les difficultés entre les Etats Unis et le Maroc, qu'on avait dites applanies, n'en sont point arrivées là, et le président vient de transmettre au Congrès des dépêches du commodore Morgan, qui sont loin d'être regardées comme satisfaisantes. Le commodore avait envoyé à Tanger le commandant Lynch, du brick *Fairfield*, pour savoir où en étaient les choses, et le commandant Lynch avait annoncé que l'empereur accédait à toutes les demandes américaines y compris la disgrâce de Bashaw, coupable d'insulte envers M. Carr, le consul des Etats Unis. Mais le commodore Morgan écrit, sous la date du 6 octobre, que tout cela n'était qu'un leurre ; l'influence de Bashaw l'a emporté sur les dispositions repentantes de sa majesté Marocaine, et celle-ci s'est bornée à écrire une lettre évasive dans laquelle elle rejette une partie des torts sur M. Carr, dont elle demande la destitution préalable, en promettant de faire ensuite, ce qui paraîtra convenable et l'appuie de ses dépêches. Mais la presse américaine le traite de niais qui s'est laissé mener par le nez, et duper par l'astuce des Maures. Il est probable que le Congrès fera au commodore l'honneur de penser de même que la presse, sur son compte, et qu'on lui écrira de faire un coup de canon, s'il le faut, mais non de la diplomatie avec les barbares.

Amérique et Chine.—Il parait, d'après des lettres récentes de Canton, que les Chinois ne veulent pas avoir de difficulté avec nous. Ces lettres annoncent que le commodore Kearney, de la frégate Constitution, a obtenu une indemnité pour les pertes éprouvées par les Américains à l'attaque de Canton. On réclamait $7,800, mais les Chinois ont payé $10,000 et ont fait de plus un présent de $2,000 en thé : le tout a été remis au consul des *Etats* à Macao.

Les Anglais en Chine.—Un Officier anglais écrivait ce qui suit à un de ses amis à Londres, après le prise de Chig Keang-Foo: "Je n'ai jamais vu un massacre et une dilapidation pareils à ceux qui ont eu lieu ici. Nous avons perdu bon nombre d'officiers et de soldats, mais il est impossible de se faire une idée des pertes éprouvées par les Chinois. Lorsqu'ils ont reconnu qu'ils ne pourraient pas nous résister, on en a vu beaucoup égorger leurs femmes et leurs enfans, ou les jeter dans des puits, et se tuer eux-mêmes ensuite. Dans presque toutes les maisons nous avons trouvé des victimes de ce désespoir furieux; dans plusieurs nous avons compté jusqu'à 10 et 12 cadavres. J'ai vu moi-même, le lendemain du combat, une douzaine de femmes et d'enfans se noyer dans une citerne. Toute la ville et les faubourgs sont été incendiés."

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.

Conformément à la Constitution, la législature s'est assemblée le 2 janvier. Au Sénat Mr. Garcia a été réélu président à l'unanimité, et Mr. Horatio Davis, a été élu secrétaire.

La Chambre des Représentans, ou cinquante cinq membres ont répondu à l'appel du greffier, ayant été appelé à l'ordre par Mr. Winchester, a élu pour son orateur M. Chas. Derbigny, et pour greffier Mr. Landry.

La séance a été employée dans les deux Chambres, à l'élection de leurs divers employés.

Une résolution approuvant l'impartialité avec laquelle Mr. Cuvillier a rempli les devoirs ardus de greffier de la Chambre pendant plusieurs années, a été adopté à l'unanimité.

Séance du 3.—M. *Bickam* présente une résolution qui enjoint à nos sénateurs et à nos représentans au Congrès d'employer leurs efforts à obtenir la restitution de l'amende de $1,000 payée par le général Jackson. Après une assez longue discussion, cette résolution est renvoyée à un comité spécial.

M. *R*atliff présente une résolution qui fixe à $2,000 les honoraires du secrétaire du Sénat et de celui de la Chambre ; à $5 par jour le salaire du traducteur et du commis aux minutes ; et $5 celui des autres commis pour la présente session. Cette résolution ayant envoyée au Sénat, obtint l'adhésion de ce corps ; mais il fait porter aussi la réduction sur le salaire du portier et du sergent d'armes, et la Chambre se range au même avis.

Après une suspension de quelques instans, la Chambre et le sénat se réunissent pour procéder à la vérification des votes pour l'élection du gouverneur. M. Nicholls déclare au nom de Mr. Johnson, que ce dernier s'est retiré de la lice. La vérification donne en faveur de M. Mouton une majorité de 1,463 voix. On passe au scrutin : M. Mouton obtient 62 voix, et M. Johnson 2. Neuf voix sont perdue.

Séance du 4.—M. Ratliff présente une pétition, signée par un certain nombre de citoyens d'Orléans et qui conteste la validité de l'élection des dix représentans de cette paroisse, l'honorable membre propose le renvoi de cette petition à un comité spécial. M. Winchester s'oppose à ce renvoi : l'habitude est de renvoyer des pétitions de ce genre aux comités permanents, et la pétition devrait être déposée sur le bureau sujet à l'appel de la Chambre. M. *R*atliff veut faire valoir ses raisons pour maintenir sa proposition ; mais M. Winchester refuse de retirer la sienne. Cette dernière est en conséquence mise aux voix, et la pétition est déposée sur le bureau.

A la suite de ce vote une discussion s'engage sur la validité du vote des représentans dont l'élection est contestée. *M* Wadsworth qui a le premier soulevé cette question, M. Ratliff, *M.* Brashear et M. Ogden prennent part au débat, qui se prolonge jusqu'au moment où l'orateur décide en faveur des membres d'Orléans. M. Ratliff appelle de cette décision, mais elle est maintenue par 34 voix contre 20.

M. Ogden présente un bill pour la création d'une cour d'appel en matière criminelle, et M. Ratliff un bill pour l'amendement des articles 680, 681 et 682, du code de procédure. Ces deux bills sont renvoyés au comité judiciaire.

A la réception d'un message du Sénat, la Chambre nomme les représentans qui doivent faire partie du comité d'informer M. Mouton de son élection : ce sont M. Wadoworth, Bryan et *B*roussard.

Les deux chambres se réunissent pour vérifier le vote relatif à la Convention d'état. Le nombre total des votans est de 17,456 ; 13,396 se sont prononcés pour la convention et 4030 contre. La majorité en faveur est donc 9366.

Séance du 5.—L'Orateur présente la composition des comités permanens dans la chambre des représentans :

Elections—Messrs. *B*oudousquie, Baylies, A B Thibodeaux.

Réclamations—Ratliff, O'Brian, Coffee, Couvillon, Gaudet.

Judiciaire—Ogden, Winchester, Hunt, Benjamin, Baylies, Culbertson, B G Thibodeaux.

Dépenses contingentes—Ratliff, Aubert, Allen.

Milice—Flaugeac, Phillips, Ferston, Robertson, Delassus.

Propositions et griefs—Wadeworth, Rogers, *B*lanchard, Guilbeau, McRea, Chitz.

Ameliorations intérieures—*Brashear*, Voorhies, Edwards, Prescotte, Bienvenu, King.

Instruction publique—Claiborne, Orr, Phelps, Howell, Brou.

Affaires à reviser et à terminer—Taylor, Heath, Broussard, Shelby.

Enrôlement—Voorhies, Thibodeaux, Foley, *B*ordelon, Delassus.

Agriculture, Manufactures et Commerce. Messen, Farmer, Stale, McNeal, Morgan.

Pénitentiaire—Newport, Clark, Bickham, Nichols et Walker.

Pétitions, Mémoires et Résolutions—Sur motion de M. Taylor, la pétition signée par un certain nombre de citoyens d'Orléans, et qui conteste l'élection des Représentans de cette paroisse, est lue ; puis à la suite d'une forte longue discussion, la chambre en ordonne l'impression et le renvoi à un comité de cinq membres.

M. —— présente, suivant l'avis qu'il en a donné, un bill pour consulter le peuple au sujet de la convocation d'une convention pour amender la constitution.

M. Hunt présente une pétition qui demande l'abrogation du bill de liquidation des banques et une résolution quienjoint au bureau de circulation de rendre compte de sa gestion antérieurement à la reprise des paiemens en espèces. Ordre d'impression.

L'orateur nomme les membres du comité des élections contestées : Messrs. Boudousquié, *R*atliff, Baylies, Phelps et Wincher.

Séance du 6.—Le comité chargé de l'examen de la résolution qui ordonne le remboursement de l'amende encourue par le général Jackson, est augmenté de deux membres. Ce comité compte présenter un historique détaillé de tous les faits qui se rattachent à la condamnation du général. C'est une bonne résolution.

Le bill relatif a la convocation d'une convention est renvoyé jusqu'au moment où l'état aura été divisé en districts.

Séance du 9.—Le Sénat demande que la Chambre nomme un comité qui, de concert avec celui du sénat, s'occupera de la division de l'Etat en districts congressionnels. A la suite de sette communication, quelques bills sont annoncés ou présentés, puis la Chambre suspend sa séance pour quelques momens.

A la reprise de la séance, une commission composée de messieurs Hunt, Brashear et et Ratliff est députée au sénat pour prévenir ce corps que la chambre est disposée à l'élection d'un sénateur au congrès. Le Sénat se rend dans la chambre. L'appel nominal a lieu —17 sénateurs et 57 représentans sont présens, le nombre total des votans est de 74.

Mr. Armant présente comme candidat John Slidell et Mr. Brashear, Alexandre Porter ; M Morse, au nom du parti démocrate, déclare que ce parti ne porte aucun candidat pour son propre compte, mais qu'il est disposé à voter pour un citoyen distingué qui a déjà occupé ce poste. M. Benjamin présente l'honorable C M Conrad, aujourd'hui au sénat des Etats Unis.

Messrs. Hoa et Winchester sont nommés scrutateurs. Le premier tour du scrutin donne le résultat suivant :

Alexander Porter,	45 voix
C M Conrad,	22
John Slidell,	5
Voix perdues,	2

L'honorable Alexandre Porter ayant reçu la majorité des voix, est déclaré dûment élu Sénateur des Etats Unis pour six ans à partir du 4 mars prochain.

Séance du 10.—Le Sénat a nommé MM Hoa, Bernard et Downs du comité pour la divison de l'Etat en districts congressionnels; il demande le concours de la Chambre.

L'Orateur annonce alors les comités suivants:

Pour la division de l'Etat en districts: Brashear, Benjamin, Howell, Garrigues, Farmer.

Comité de banques: Messrs Hunt, Winchester, Ratliff, Walker, Prescott;

Membres adjoints au comité pour le remboursement de l'amende du général Jackson: Messrs Gaudet et Hunt.

M Clack est substitué à *M* Bienvenu dans le comité des améliorations intérieures.

M Taylor présente son rapport sur une pétition des habitans des Rapides et de Natchitoches qui demandent que nos représentans au Congrès obtiennent le maintien sur les frontières de ces paroisses du second régiment de dragons et celui du détachement en garnison au fort Jessup. La résolution présentée à cet effet par *M*. Taylor est adoptée.

M Brewer: Bill pour la punition de l'inceste; renvoi au comité judiciaire.

La foire des Dames de Baton-Rouge au profit de l'Eglise Catholique a été aussi brillante et aussi productive qu'il était permis d'espérer. La recette s'est élevée à $900 piastres environ.

TERRITOIRE DE L'OREGON.—Un passage du message du Président, au sénat, dit que les négociations relatives à ce territoire, ne seront pas négligées; et si l'on en croit les derniers journaux de Londres, le gouvernement anglais s'en occupe sérieusement aussi. Cette question est de la plus haute importance pour la population qui habite ce territoire, le retard qu'on apporterait à la régler ne ferait qu'accroître les difficultés qui sont déjà bien assez nombreuses.

AFFAIRES DU SOMERS.—La commission qui a été nomée par le président, pour procéder à une enquête sur le drame sanglant dont le brick *Somers* a été le théâtre, s'est réunie hier au *Navy Yard* sur le *North Carolina*. Des jugements si opposés ont été portés sur la conduite du capitaine Mac Kenzie, les faits sont d'ailleurs encore entourés de tant de mystère, que l'opinion publique attend avec une impatience anxieuse les révélations et les résultats de cette enquête. Au milieu des dissentiments qui existent sur ce sujet, il est heureux de voir que le personnel de la commission inspire une confiance unanime. Elle se compose de trois des membres les plus éminens de la marine américaine, les commodores Stewat (président,) Jacob Jones, et Alex. J. Dallas. A ces hommes spéciaux est adjoint, en qualité de conseil judiciaire, le savant avocat Ogden Hoffman.

Dans l'audience d'hier, la commission n'a fait que se constituer, parce qu'il lui manquait, pour commencer ses travaux, des documens attendus de Washington. Aujourd'hui, à 11 heures, elle se réunira de nouveau et procédera à l'interrogatoire du capitaine Mac Kenzie et des autres acteurs ou témoins du drame. Les séances seront publiques et nous ne manquerons pas d'en suivre et d'en constater les résultats.—*Cour. des E. U.*

ASSASSINAT.—Deux chasseurs de Terrebonne (Louisiane) parcourant les bords des prairies, trouvèrent dernièrement un cadavre caché dans les hautes herbes, et dont les oiseaux de proie avaient déjà fait leur pâture. Par les vêtements et les papiers trouvés sur le cadavre, on le reconnut pour celui d'un nommé Brian, Canadien récemment arrivé de New York, qui fesait le trafic de la mousse ramassée sur les bords des rivières, et qui était disparu après une excursion faite en compagnie de deux individus. Ces derniers ont été arrêtés.

Courrier des Etats Unis.

UN ECONOME QU'ON VEUT CONFIRE.—Un nègre d'une habitation voisine de St-Martinsville (Louisiane,) a eu récemment une bizarre idée de vengeance contre l'économe de cette habitation. Il jura de le faire confire, et à cet effet il le saisit et le lança vers une chaudière pleine de jus de canne à sucre bouillant. Fort heureusement un autre nègre se trouva dans le trajet, et en recevant le choc de l'économe lancé comme une balle, il le sauva de la chaudière. Le nègre, confiseur par vocation, a pris la fuite.—*Cour. des E. U.*

L'ECONOMISTE.

Revue Encyclopédique et Methodique, de toutes les connaissances usuelles et pratiques.

REPERTOIRE GENERAL.

De tous les faits utiles tant anciens que nouveaux, concernant l'Hygiene publique et privée, la Médecine et la Chirurgie Domestiques, l'Education morale et physique de l'enfance, l'Agriculture, l'Horticulture, l'Education des Animaux Domestiques, l'Art Vétérinaire, l'exercice et le perfectionnement de toutes les professions, la législation usuelle, etc., etc.

PROSPECTUS.

Utile dulci.

L'ordre et l'économie ont été de tout temps des qualités indispensables pour quiconque a voulu conserver la fortune que lui ont laissée ses parents, et à plus forte raison pour celui qui a voulu se créer une position indépendante par des voies honorables. Jamais peut être on n'en avait reconnu la nécessité comme à présent, du moins dans la Louisiane ; aussi les habitans de ce pays si fertile ne sauraient-ils y renoncer sans perdre à jamais l'espoir de pouvoir résister à la crise monétaire qui depuis plus d'un an ne cesse de les harceler?

Tout le monde doit être bien convaincu maintenant qu'il n'est pas permis de compter sur une récolte abondante pour sortir d'embarras, les éléments d'un côté, et de l'autre la baisse dans le prix des produits du sol sont des ennemis qu'on ne saurait combattre qu'avec les armes puissantes que nous proposons, c'est-à-dire, l'Ordre et l'économie.

Le journal que nous annonçons, ainsi que l'indique son titre, est destiné à fournir à chacun les moyens d'augmenter ses ressources, et par conséquent d'accroître son bien être. Nous aurons besoin pour cela d'avoir recours à toutes les branches des connaissances humaines; car l'économie générale, l'économie rurale, l'économie industrielle, et l'économie domestique ou usuelle sont leurs tributaires à différents dégrés et ne sauraient être pratiquées que par les personnes possédant des notions suffisantes de chacune d'elles.

L'Economiste sera un répertoire périodique de tout ce qui peut présenter quelque utilité à la société ; et nous nous empresserons d'accueillir tous les renseignemens et les communications qu'on voudra bien nous adresser tendant à ce but.

MODE DE PUBLICATION.—L'Economiste paraitra deux fois par mois, par livraisons de 32 pages in 8vo, contenant chacune la moitié d'un demi-volume ordinaire et formera deux forts volumes à la fin de chaque année. Des gravures sur bois seront intercallées dans le texte toutes les fois que le sujet l'exigera.

CONDITIONS D'ABONNEMENT.—Chaque souscripteur payera l'année d'avance, entre les mains du correspondant qui recevra la souscription, et en prenant livraison du premier numéro. Le prix est de six piastres pour l'année.

On ne delivre pas d'abonnement pour moins d'une année.

Pour les réclamations on s'adressera, soit au correspondant de la paroisse, soit à M. libraire à la Nouvelle Orléans, correspondant-entrepositaire du journal, soit directement au Docteur G. SOUTERRE rédacteur principal à Bâton Rouge.

Pour tout ce qui concerne la rédaction s'adresser directement au Dr. G. Souterre—les lettres affranchies seront seules reçues.

Les deux cents premiers souscripteurs recevront gratis à la fin de l'année, une relure-mobile avec couverture imprimée, et en outre une table analytique des matières.

La première livraison paraîtra à la fin de ce mois.

Bâton Rouge, le 8 janvier 1843.

DR. G. SOUTERRE,
Rédacteur Principal.

A VENDRE.

Une machine à vapeur de la force de dix à douze chevaux. S'adresser à Messrs Dupiantier et Moreno.

déc 18. 45 tf

CHARRUES.

On vient de recevoir et sont offertes à vendre par commission—50 charrues de Jacob à manche rouge, 1, 2, et 3.

31 déc. 47 L. BONNECAZE.

$200 DE RECOMPENSE.

La récompense susdite sera payée à quiconque découvrira la personne ou les personnes qui ont entré et mis le feu au magasin du soussigné, dans la matinée du 3 courant.

7 jan. 48 CHAS A FILL.

AUX ENTEPRENEURS.

Des propositions cachetées seront reçues jusqu'au 1er Février prochain (1843), pour faire les réparations nécessaires à la maison du geolier à Bâton Rouge. Les specifications de l'ouvrage sont déposées entre les mains de B. Bryan, geolier, pour l'inspection des entrepreneurs ; les propositions cachetées doivent aussi lui être remises.

JNO. B. KLEINPETER,
B. BRYAN,
14 jan. 49 A. MONGET.

AVIS.

PROPRIETES A BAS PRIX.

Il sera vendu en vente publique à la garnison à Bâton *Rouge*, Lndi 30 Janvier 1843,

Douze mules, un wagon,

Selles et harnais.

Conditions de la vente—comptant

R A. ARNOLD,
1er lieut. 2ème Dragons.

Bureau de l'assist. Qr. Mr., 14 janvier 1843.

TAXES DE PAROISSE.

Avis est par le présent donné que le tableau des taxes pour l'année 1842 est à présent entre les mains du collecteur des taxes ; et de plus que toutes sommes dues sur le tableau pour les années 1840 et 1841, qui ne seront pas reglées immédiatement avec le collecteur, seront perçues selon la loi.

O. HACKETT,
Collecteur des Taxes de Paroisse.

14 janvier 1843 49 3f

Assemblée Annuelle de la Société Agricole et Industrielle de la Louisiane.

Les membres de l'Association sont avertis que l'assemblée annuelle de cette société pour l'élection d'officiers et autres objets présentés devant l'assemblée, sera tenue à la maison de cour, de la ville de Bâton Rouge, LUNDI, le 29 janvier courant, à 11 heures du matin.

Une attention ponctuelle est requise.

JOHN BUHLER, Président.

A. ADAMS, Secretaire.

☞ Les journaux de la Nouvelle Orléans et autres de l'état voudront bien insérer le sudit avis. 14 jan 49

CONNAISSEMENTS à vendre à l'imprimerie de ce Journal.

ECHANGE.

NOUVELLE ORLEANS, 13 JANV. 1843.

SPECIE.		
Dollars and ½ dollars,	par.	
Dimes and half dimes,	par a 2 p. c. prem.	
American gold,	½ a 1	do. do.
Sovereigns,	4 84 a 4 87	do.
Twenty franc pieces,	3 85 a 3 87	do.
Doubloons, Spanish,	16 50 a 16 62½	do.
Do. Patriot,	15 50 a 15 62½	do.
EXCHANGE.		
London, 60 days,	4 a 4½ p. c prem.	
Paris, 60 days,	5f. 52 a 5f. 57½	do. do.
New York, 60 days,	2¾ a 3¼	dis.
Do. Short,	1¼ a 1½	do.
Boston, 60 days,	2½ a 2¾	do.
Philadelphia, 60 days,	2½ a 2¾	do.
Baltimore, 60 days,	2½ a 2¾	do.
Havana, short,	4 a 4½	dis.
TREASURY NOTES.		
U. States Treasury Notes,	par a ½	dis.
First Municipality	12 a 14	do.
Second Municipality,	17 a 20	do.
Third Municipality,	53 a 55	do.
BANK NOTES.		
Bank of Louisiana,	par a —	
Gas Light	par a —	
Mechanics & Traders',	par a —	
Canal	par a —	dis.
Commercial	par a —	do.
Consolidated	18 a 20	do.
Citizens'	15 a 18	do.
Carrollton	par a —	do.
City	par a —	do.
State	par a —	do.
Union	par a —	do.
Atchafalayas, do.	25 a 30	on dol
Ex'ge. Bank N. Orleans,	40 a 45	do
Improvement Bank do.	40 a 45	do.
Bank of Orleans do.	40 a 45	do.
Bank of the U. States,	45 a 50	do.
Alabama,	12 a 15	dis.
Tennessee,	1 a 3	do.
WESTERN.		
Kentucky,	par a 1	dis.
Indiana,	2 a 5	do.
Illinois,	20 a 35	on dollar
Arkansas State Bank	40 a 50	do.
MISSISSIPPI.		
Miss. Union B. p. notes	13 a 15	per dollar.
Agricultural Natchez	45 a 50	do
Planters do.	40 a 45	do
Port Gibson,	— a —	do
Grand Gulf.	30 a 35	do
Com. R. R. Vicksburg.	10 a 12½	do

LISTE DES LETTRES, restant à la poste de la ville de Bâton Rouge, le 1er Janvier 1843.

A

Alexander Josh, Adom Michel, Allain F F, Allain Zeno, Adonis Jesse, Abbott James.

B

Boregord Mr, Beauregard 3, Bernard Gilbert, Broussard Hypolite 2, Bollenger M M, Bollenger sieurs, Bernard O, Bernordin Th V, Bullion J M 2, Barnett, Black J G, Buckley Daniel, Richard Mr. Maillan, Briggs J D, Blanchard Pierre, Blanchard Jacques, Bte Augusta, Bright Ambrose, Beal Céleste, Brown R 3, Benton G W, Brindley Frederic, Bony M R, Barrow David N, Bowen Adela, Borel Monsieur.

C

Collins James W, Cavanno J, Contini D, Carte T R 3, Claude Chapman J, Carlton H, Common J A, Clark H, Camburn, Corcoren James, Cain James T, Cogshell W M, Carolan Mrs Ann, Capoul d Jean, Comeau Charles, Christmas & Rounsaville, Contini D.

D

Daigre Olivier 2, Daigre Nellony, Davis E G 2, Davis S M, Davis Solomon, Dumony Therina, Daigle Paul, Daigle Olive, Daigle Edward, Dillts T J, Dunbar A 2, Dupuy Edward, Doiron O 3, Duvigny Le Boucher.

E

Edson F N, Ewack Contine, Evertard F, Edwards William.

F

Fox Peter, Forbes James 2, Feldman M O, Fowler Sherif 3, Fowler O W 2, Faure Mons., Foret Mr.

G

Guvol Henry 3, Grisard L F, Grimes R, Gardner F, Gaudens Cazes, Griffin Ebenezer, Gabler Andrew.

H

Hunt W Peyton, Harmon W, Hebert Rosemond, Hebert H, Hebert Adolphe, Hurley Jas., Headen Mrs M K, Haines S T, Hoor W V H, Henry Izidore, Harelson M D H, Hirts Madam.

K

Keyes Rhodney, Kingsham Phil, Kilgore L E, Keepes W R 2, Knox Elihu, Kerr John.

J

Johnson C J, Johnson Miss Fanny.

L

Larimore Richard, Lennon L A 3, Lynd W C 3, Lucus George, Lalande Charles, Leclerc Joseph, Lacock W, Lacock Miss Louisa, Lange Molière, Lejeune Baptiste, Langluroé Mons, Le Blanc Hermogène, Landif J R, Labauve Guy 2.

M

McCormick Marcus, Magarge A L 2, Marshall Thomas 5, McKinney James 2, Molaison Jacques, Mumford Morris, Mahony John, Adams Mr, Martin W M capt, McHenry Thomas, Mack Richard, Mavill Doct, Marson Eugene, McElhuktn Kasia, Moor R H, McCants A M.

N

Noyes Hiram 2, Neilson R Eliza, Norris V H.

O

Orr Mathew, Olom J J.

P

Page Mr R, Page Mary M, Phillips Edward; Phillips Alex, Phillips Joseph, Pierce J, Pipes C, Peyronnin, Pico Joshua, Pullen Isaac.

R

Richard Eliza, Raynor Madam W, Randolph J 2, Robertson Sally, Rounsaville & Christmas; Ratliff S A, Ricard Antonio, Robb William, Reynolds George, Reams Mr J, Reeder Ellen Mrs.

S

Sévique V, Sanchez Lewis, Skipworth Henry, Sandes Jesse, Shropshire J P Dr, Shropshire D E, Serset Antonio, Singletary Isaac, Stuart A M, Stone M H, Sanburn D H, Levering H M, Shackleford O, Safford M F, Simon N.

T

Thulier Isidore, Thulier J B, Thompson A, Thomas G T 2, Thomas G E 2, Thomas J H, Tubberville N H, Toper S M, Traban J B.

V

Vanmeter W S, Vantromp Mr, Vina Charles.

W

Whiting W, Wilson Dr W K, Williams Henry, Watson Griffin, Watson Lewis, Woods A T.

En retirant les susdite lettres, il est nécessaire de dire qu'elles sont annoncées.

M. L. MEEKER, P. M.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour du Troisième District—Paroisse d'Est Bâton Rouge.

Elizabeth A. Usher, }
vs. } No. 3386.
Wm. L. Campbell. }

En vertu d'un ordre de *fieri facias* lancé dans le procès ci-dessus par l'honorable cour du troisième district judiciaire tenue dans et pour la paroisse d'Est Bâton Rouge, et adressé au shérif de la dite paroisse il sera exposé en venté publique,

SAMEDI, 4 février prochain,

à la maison de cour de la ville de *Bâton* Rouge, commençant à 11 heures du matin, la propriété ci-après décrite, savoir :

Un certain morceau de terre, situé sur Sandy Creek, dans cette paroisse, étant la même sur laquelle demeure le défendant, contenant 382 arpens plus ou moins, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Abandonné par le defendant, William L. Campbell, pour satisfaire le jugement et les frais dans le procès ci-dessus.

Conditions de la vente—comptant.

L. C. MORRIS,
31 déc. 47 Dép. Shérif.

POIDS DU PAIN.

Fixé par le maire pour la quinzaine suivante, La Farine étant à $4 50 le baril, 37 onces de Pain pour dix sous